

## Extrapatrimonialité du corps humain

Par **Babare**, le **13/11/2014** à **18:01**

Bonjour, je post ce message suite aux difficultés que j'ai avec ce sujet. Après des heures de dures labeurs et de mélange psychologique j'en suis arrivé une problématique et un plan qui me semblent assez confus et limite hors sujet, seulement je n'en voie pas des centaines possibles. Je sollicite donc votre avis et vos potentiels conseils pour m'aider à éclaircir ce sujet.

Voici donc ma problématique : Aux vues du développement juridique des protections du corps humain, il est possible de se demander si la qualification de ce dernier d'extrapatrimonial est fondamentalement légitime et nécessaire

Et mon plan :

I/ La perception juridique de l'extrapatrimonialité du corps humain

A) La qualification juridique du corps humain

B) L'appartenance discutée de l'extrapatrimonialité du corps humain au droit subjectif

II/ La limitation imposée aux individus quand à la disposition du corps par l'extrapatrimonialité

A) La rigidité de la propriété corporelle, le principe d'indisponibilité du corps humain

B) L'assouplissement du droit de chacun à disposer de son corps, l'extrapatrimonialité du corps humain

Par **Babare**, le **14/11/2014** à **09:08**

Up